Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 805

Artikel: Langues : éviter l'explosion
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022699

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LANGUES

Eviter l'explosion

En Suisse, les indices d'une altération des rapports linguistiques augmentent. Dans la partie alémanique de notre pays le recours toujours plus fréquent au dialecte menace les relations entre Confédérés. Seule la génération du «réduit national» refuse encore de voir la réalité en face.

Aussi longtemps que l'on utilisait l'allemand «standard» lors de manifestations auxquelles participaient des personnes appartenant à une autre culture, on savait qu'il n'y avait que des minoritaires en Suisse, définis par rapport à l'espace linguistique de chacun. Or, il en irait différemment si le «suisse allemand» devenait langue «standard». Il convient donc de se préparer à en affronter les conséquences dans le cas où le mouvement n'est pas endigué.

S'INFORMER

Mais comment aller au-delà de la mise en évidence de signes annonciateurs de bouleversements futurs comme vient de le faire le rédacteur du *Cheminot*[1] en évoquant la situation des langues à la Direction générale des CFF: «Actuellement, le nombre d'agents de langue française au sein de la Direction générale des CFF sauve à peu près les apparences de la proportionnalité. Mais le renouvellement ne s'effectue plus. Et dans quelques années tout laisse à prévoir qu'il n'y aura qu'une ou deux poignées de francophones dispersés ici et là parmi les 1800 agents de la Direction générale.» Aujourd'hui déjà les agents de la Direction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne subissent les conséquences de cette montée de l'allemand, favorisée par la vague du dialecte.
Première étape à notre avis pour se préparer à ces mutations: s'informer. L'édition française de l'œuvre collective intitulée «La Suisse aux quatre langues»[2] fournit une documentation sérieuse sur l'histoire linguistique de notre pays, les particularités de ses langues nationales et des relations qu'elles entretiennent entre elles. Cet ouvrage donne des précisions sur les tentatives réalisées dans le passé d'établir une langue alémanique «standard» en Suisse.

PARTICULARITÉ HELVÉTIQUE

On pourrait également s'inspirer d'un exemple étranger, parfois cité dans les discussions: le néerlandais, «langue de vingt millions de Néerlandais et de Flamands». Une petite brochure belge permet de clarifier les idées à ce sujet[3]. Pourtant la situation suisse reste exceptionnelle et n'est pas comparable à celle de la Belgique. Pour s'en persuader, il suffit de consulter le dossier pédagogique sur «La communauté française et l'Europe» établi à l'initiative du ministre de l'enseignement de la communauté française[4]. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que les chercheurs étrangers s'intéressent toujours à la Suisse. C'est à notre pays que le professeur canadien Kenneth D. McRae a consacré le premier ouvrage (en anglais) de son étude sur quatre démocraties occidentales multilinguistes (Suisse, Belgique, Finlande et Canada): un examen approfondi de nos institutions, mais aussi une bibliographie de 24 pages d'une richesse surprenante[5].

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Considérer et attendre correspondrait à se conformer à la démarche habituelle: n'agir qu'au moment où la catastrophe se déclenche. Ce serait aussi le moyen le plus sûr d'aboutir à une explosion expérimentée par d'autres pays multilingues.

Il est exclu d'envisager de nouvelles normes juridiques. Le réveil doit se réaliser sur un autre plan. Une société nationale trouvera peut-être un second souffle en dépassant le rappel du passé «glorieux» évoqué par ceux qui occultent l'avenir et en cherchant des solutions.

C. F. P.

[1] Michel Béguelin, «Spräche sy encore français», *Le Cheminot*, 16.1.1986.

[2] «La Suisse aux quatre langues», Editions Zoé, Genève, 1985.

[3] O. Vandeputte J. Fermaut, «Le Néerlandais», Fondation flamando-néerlandaise, «Stichting Ons Erfdeel vzw», Belgique, 1981.

[4] «La Communauté française et l'Europe», CRIS, Bruxelles, 1985.

[5] McRae Kenneth D., «Conflict and compromise in multilingual societies, Switzerland», Wilfried Laurier University Press, Waterloo, Ontario, 1983.

HOMMES/FEMMES

Egalité «à la baisse»

Selon une enquête de l'OFIAMT sur l'évolution des salaires entre juillet 1984 et juillet 1985, les salaires réels dans l'industrie hôtelière et la restauration ont diminué de 0,7% en moyenne. Il apparaît que la baisse a été la plus sensible dans les catégories professionnelles les moins bien rémunérées.

Le pouvoir d'achat du personnel féminin a mieux résisté (– 0,4%) que celui du personnel masculin (– 1,2%). D'où le bulletin de victoire du vice-directeur de l'Association suisse des cafetiers-restaurateurs: «Dans notre branche la différence de rémunération entre hommes et femmes a une fois encore diminué.»